



Institut
Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Septembre 2017

**Observatoire des Métiers
de la Prévention et de la Sécurité**

ENQUÊTE DE BRANCHE
Sûreté aérienne et aéroportuaire

Données 2016

Sommaire

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Positionnement économique	5
I : Sites	6
1. Aéroports français en 2016	6
2. Nombre d'entreprises par site	7
3. Nombre de sites par entreprise	8
II : Trafic passagers	9
III : Chiffre d'affaires	10
IV : Evolutions	11
V : Activité de sûreté	12
Partie 2. Emploi et conditions de travail	13
I : Effectifs salariés	14
1. Heures prestées	14
2. Effectifs salariés au 31 décembre 2016	15
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016	16
II : Mouvements de personnel	26
1. Nombre d'embauches et de départs	26
2. Nature des embauches	27
3. Embauches des juniors et des seniors	28
4. Transformation de CDD en CDI	29
5. Motifs de départs	30
III : Rémunérations	31
1. Masse salariale et charges patronales	31
2. Rémunérations	32
IV : Conditions de travail	33
1. Absentéisme	33
2. Agressions	34
Synthèse	35

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette treizième édition de l'enquête de branche des entreprises de sécurité exerçant des activités de sûreté aérienne et aéroportuaire propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2016.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique
concernant l'activité de la profession



Un volet social
traitant de l'emploi et des conditions de travail

L'**univers étudié** est constitué de toutes les sociétés de sûreté aérienne et aéroportuaire (**17 entreprises en 2016**)

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

- **Recherche documentaire et constitution des fichiers :**
Collecte des informations disponibles sur la profession :
 - informations issues de l'Union des Aéroports Français sur les sites aéroportuaires et le trafic passagers
 - identifier les entreprises concernées par la sûreté aérienne et aéroportuaire
- **Mise à jour du questionnaire** adressé à la totalité des entreprises de la profession



2. Enquêtes auprès des sociétés adhérentes et non adhérentes

- Les informations concernant le chiffre d'affaires et les effectifs salariés sont renseignées pour la totalité des 17 entreprises
- Les informations concernant les sites sont renseignés pour 16 entreprises
- Les informations concernant la structure des effectifs salariés et les mouvements de personnel sont renseignées pour 5 entreprises correspondant à 84 % des salariés : elles ont donc été extrapolées à l'ensemble de la profession



3. Traitement statistiques – Analyse des résultats

- Saisie informatique et traitements statistiques des informations
- Les principaux résultats (chiffre d'affaires, nombre de sites, effectifs salariés) sont détaillés selon les trois catégories d'aéroports suivantes :
 - Ile de France (Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais)
 - 6 principales métropoles régionales (Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes)
 - Autres aéroports de province
- Rédaction du rapport d'étude

NB : l'ensemble des données concernant l'année 2006 est issu du rapport de branche établi par JT EXPERT en août 2007. Ce rapport varie légèrement de celui établi par l'institut I+C. C'est pourquoi pour certains indicateurs la mention ND (Non Disponible) est affichée pour l'année 2006.

Partie 1 : Positionnement économique

I : Sites

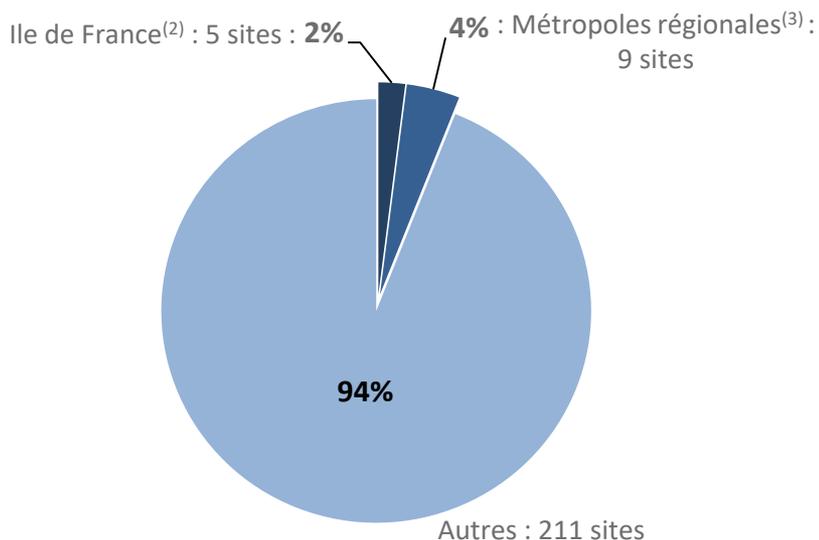
1. Aéroports français en 2016⁽¹⁾

La France (métropole et DOM TOM) compte 225 sites en 2016, soit un chiffre proche de celui observé en 2015 (227).
Le trafic des passagers concerne 144 sites en 2016, soit un chiffre en légère baisse comparé à 2015 (151).

225 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français en 2016

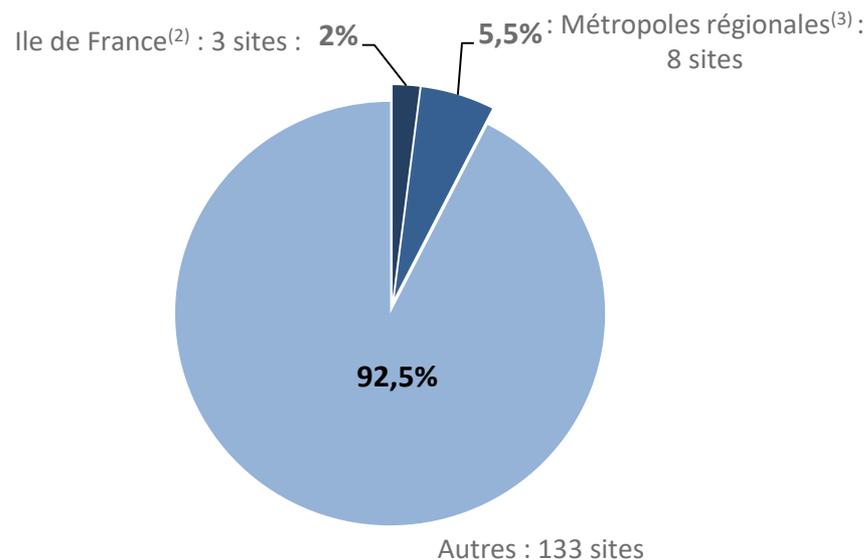
Répartition des sites selon leurs catégories



144 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français concernés par le trafic des passagers en 2016

Répartition des sites français concernés par le trafic des passagers selon leurs catégories



⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français ⁽²⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Sites

2. Nombre d'entreprises par site

Parmi les 16 entreprises dont nous avons pu obtenir cette information, 7 d'entre elles sont implantées en Ile-de-France, 7 sont présentes dans les métropoles régionales et presque toutes (14) travaillent avec un des autres aéroports.

Nombre d'entreprises intervenant sur les sites
(information disponible pour 16 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Sites

3. Nombre de sites par entreprise

Le nombre moyen de sites par entreprise s'établit à près de 3,5 sites en 2016.

Parmi les 16 entreprises de la profession dont cette information est disponible, 6 d'entre elles sont présentes sur 1 seul site, également 6 travaillent sur 2 à 4 sites et 4 d'entre elles couvrent au moins 5 sites.

Nombre moyen de sites par entreprise selon les catégories des sites (information disponible pour 16 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Répartition des entreprises selon le nombre de sites couverts (information disponible pour 16 entreprises)

1 site	2 à 4 sites	5 sites et plus	Ensemble
6 entreprises	6 entreprises	4 entreprises	16 entreprises

II : Trafic des passagers⁽¹⁾

Trafic français des passagers des avions commerciaux

Le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports français (y compris Bâle – Mulhouse) connaît une nouvelle progression en 2017 : + 3 % à un an d'intervalle, soit 186,4 millions de passagers.

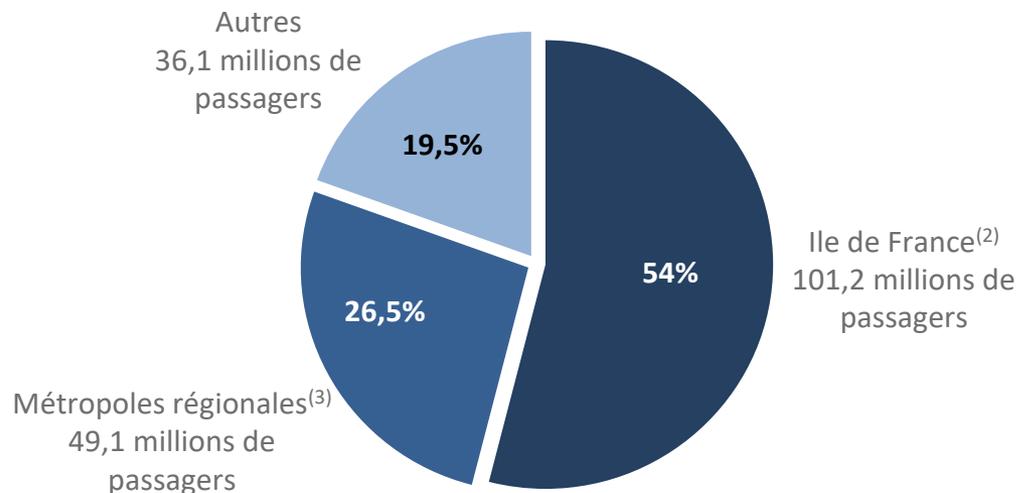
Les aéroports de Paris Orly, de Paris Charles de Gaulle et de Beauvais représentent à eux seuls plus de la moitié du trafic des passagers.

Répartition du trafic des passagers
selon les catégories de sites

186,4 millions⁽¹⁾

Soit + 3 % comparé à 2015

Nombre de passagers en 2016



⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français

⁽²⁾ Roissy, Orly, Beauvais

⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

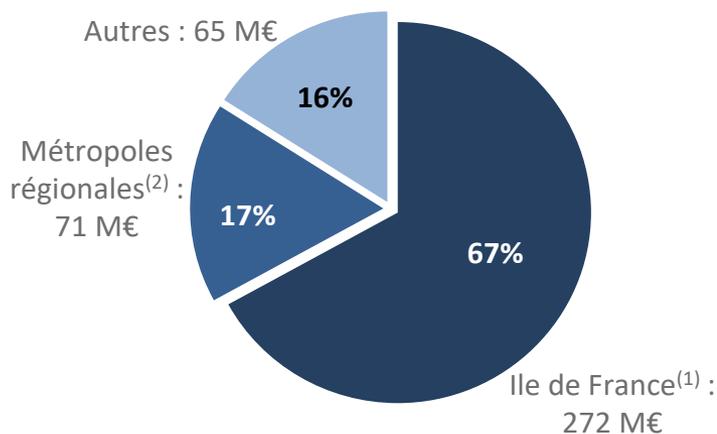
III : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la profession baisse modérément à un an d'intervalle pour s'établir à 408 millions d'euros en 2016. Ce repli concerne notamment la sûreté aérienne qui représente cependant toujours environ 12 % du chiffre d'affaires global en 2016. La sûreté aéroportuaire génère 359,5 millions d'euros en 2016, soit 88 % du montant total. Les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés sur les sites d'Ile de France en 2016.

408 millions d'euros H.T.

Chiffre d'affaires de la profession en 2016

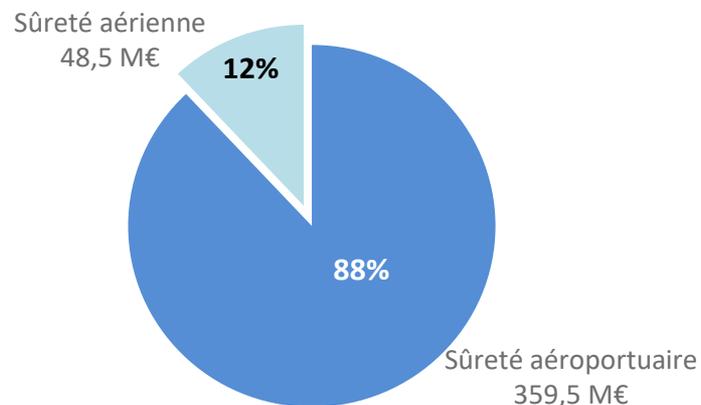
Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon les catégories d'aéroports



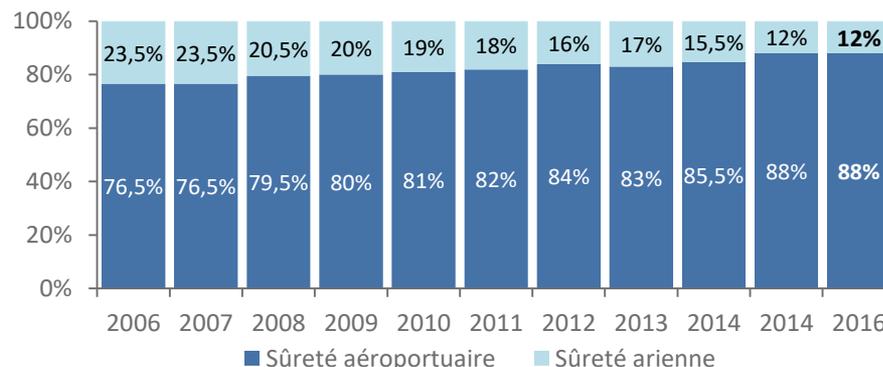
⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon l'activité



Evolution de la répartition 2006-2016



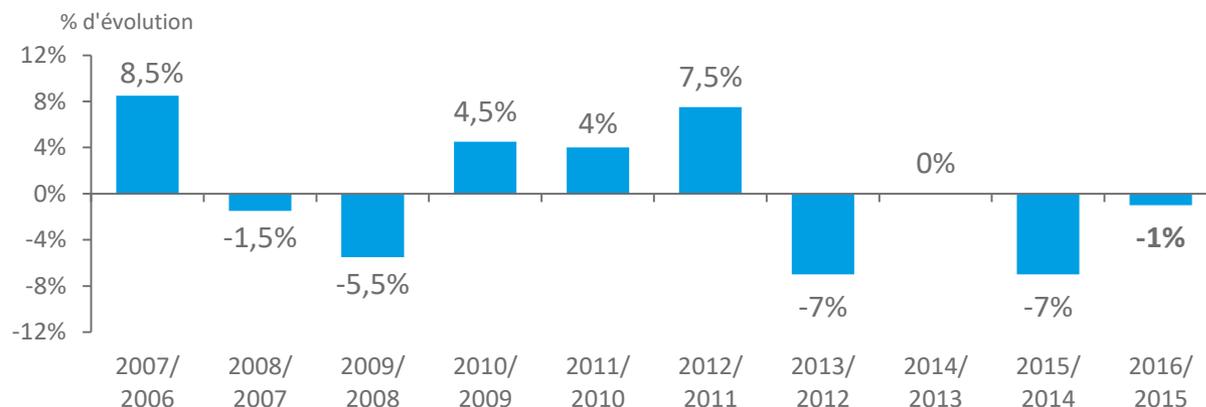
IV : Evolutions

La forte baisse du chiffre d'affaires de la sûreté aérienne et aéroportuaire enregistrée en 2015 tend à se contenir en 2016 : - 1 %.
Si le chiffre d'affaires de la sûreté aéroportuaire se rapproche de l'équilibre en 2016 (- 0,5 %), les difficultés persistent en ce qui concerne la sûreté aérienne (- 6 %).

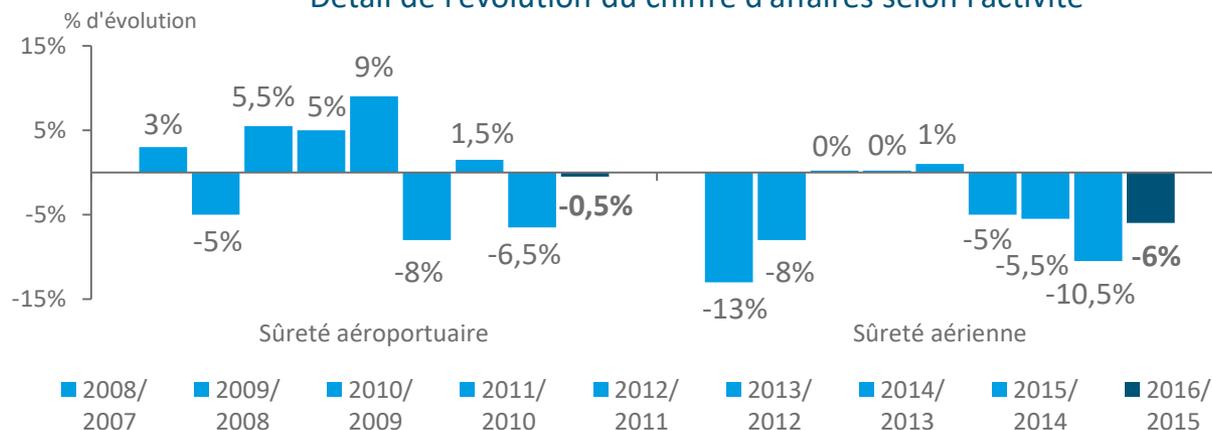
-1%

Evolution 2016/2015
du chiffre d'affaires

Evolution du chiffre d'affaires entre 2006 et 2016

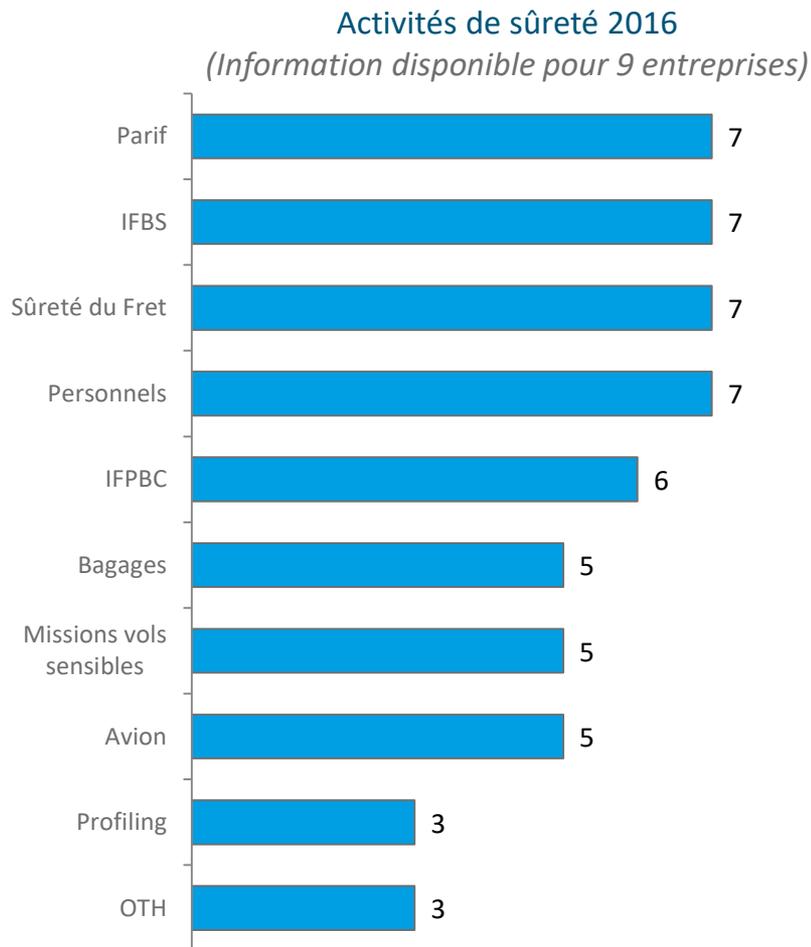


Détail de l'évolution du chiffre d'affaires selon l'activité



V : Activité de sûreté

Les entreprises ont des activités très diverses, du fait de la multitude de tâches à assurer et du fort degré de concentration de la profession.



Partie 2 : Données sociales

Emploi et conditions de travail

I : Effectifs salariés

1. Heures prestées

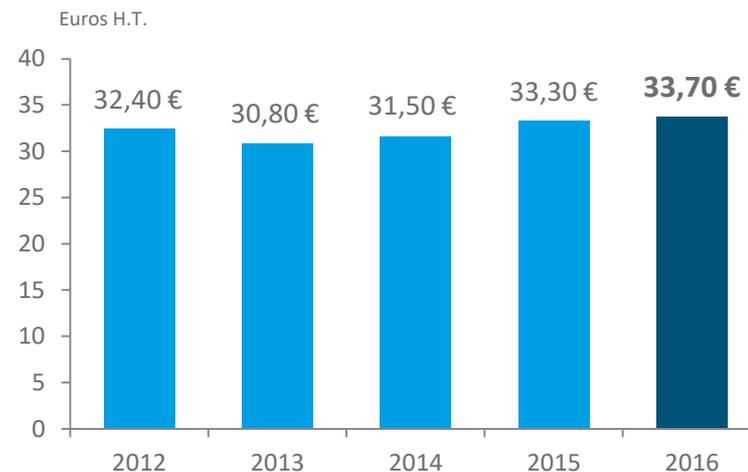
Environ 12,1 millions d'heures de travail ont été effectuées par les salariés de la profession en 2016.

Le ratio « chiffre d'affaires par heure prestée » augmente à nouveau en 2016 : chaque heure prestée a généré en moyenne 33,70 € H.T. en 2016.

12,1 millions d'heures*

Nombre d'heures prestées en 2016

Chiffre d'affaires par heure prestée



**Le périmètre du rapport s'est enrichi en 2016. Pas de comparaison possible avec les années précédentes.*

I : Effectifs salariés

2. Effectifs salariés au 31 décembre 2016

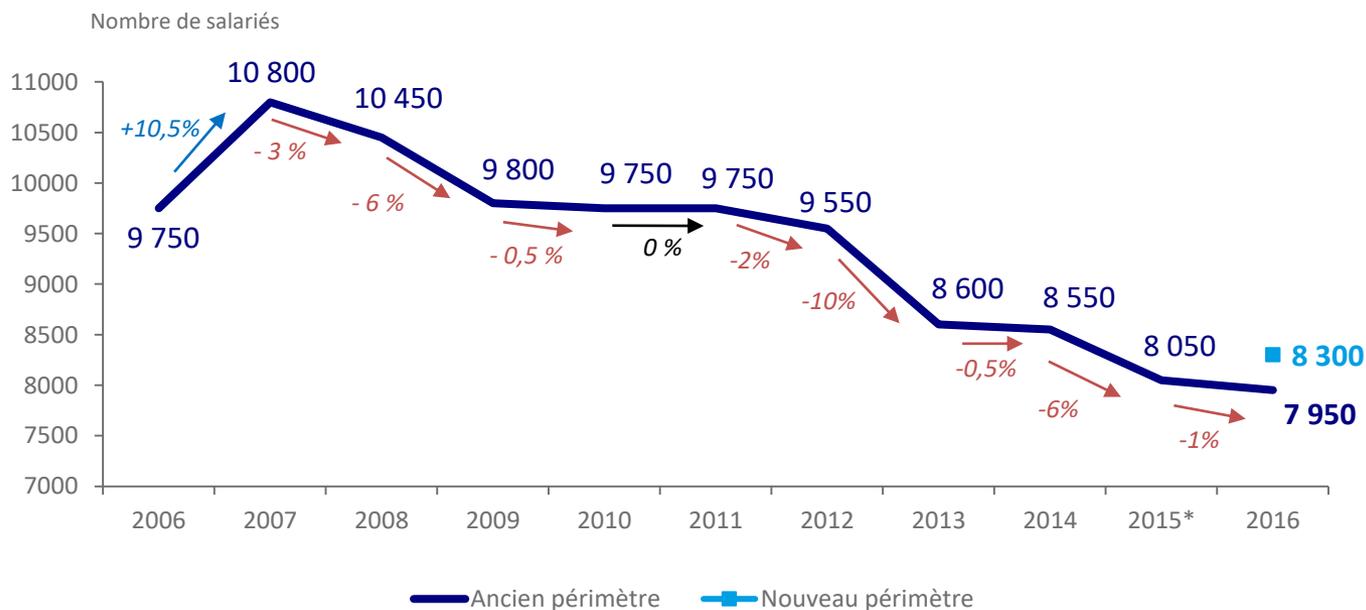
Suite à une année 2015 en forte baisse, les effectifs du secteur de la sûreté aérienne et aéroportuaire présents en fin d'année baissent plus modérément en 2016 (- 1 % à échantillon constant).

Les 17 entreprises de la profession désormais prises en compte dans ce rapport emploient 8 300 salariés au 31 décembre 2016.

8 300 salariés

Nombre de salariés présents au 31 décembre 2016

Evolution des salariés présents au 31 décembre entre 2006 et 2016



*données corrigées

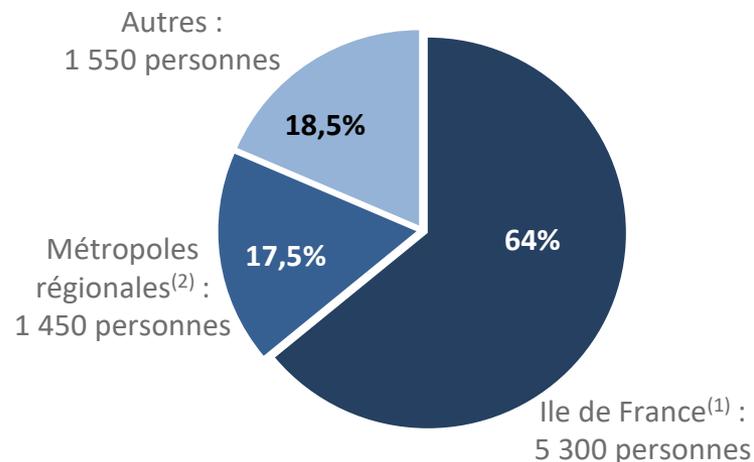
I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

a. Selon la catégorie des sites

Les sites d'Ile de France réunissent une large majorité (64 %) des salariés présents en fin d'année 2016. Les métropoles régionales⁽²⁾ regroupent un peu plus de 17,5 % des effectifs et l'ensemble des 133 autres sites totalisent 18,5 % des salariés au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs salariés
selon la catégorie des sites



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

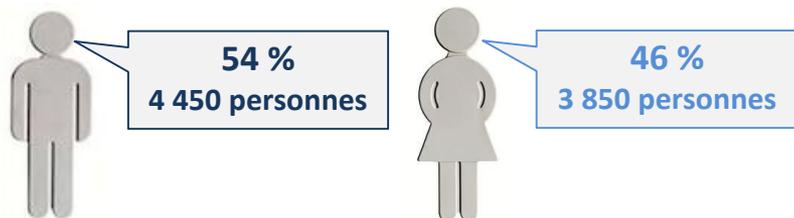
b. Selon le sexe des salariés

La répartition des salariés selon leur sexe reste inchangée entre 2015 et 2016. Les hommes demeurent un peu plus présents que les femmes (54 % versus 46 %).

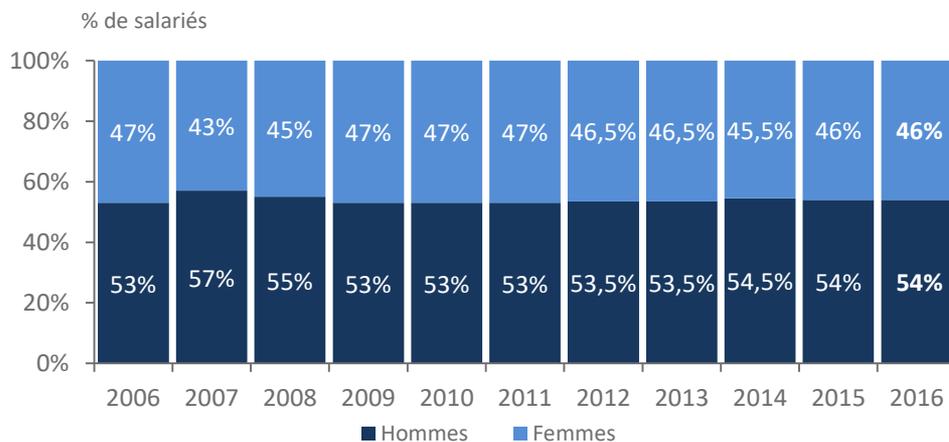
Comme cela avait été souligné dans les précédents rapports, le taux de féminisation de la sûreté aérienne et aéroportuaire demeure très élevé pour une activité relative à la sécurité. Les femmes ne représentent que 13 % des salariés de l'ensemble de la branche prévention-sécurité.

La part des femmes apparaît un peu plus élevée dans les aéroports d'Ile de France (49 %).

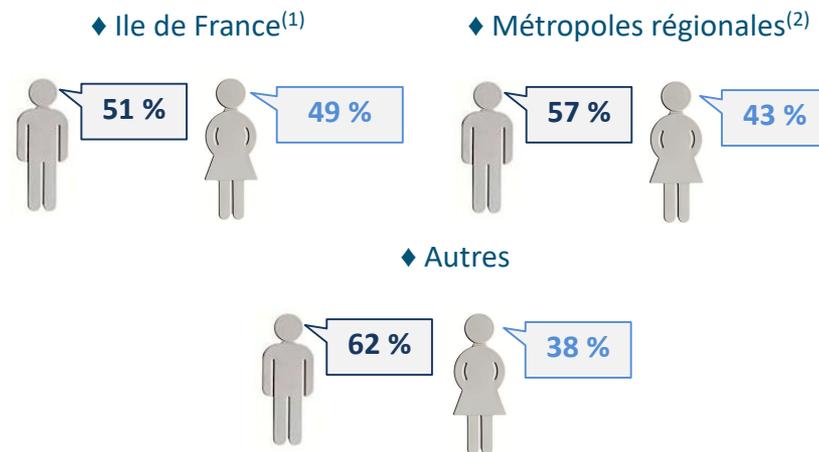
Répartition des effectifs salariés selon le sexe



Evolution de la répartition 2006 - 2016



Détail de la répartition des salariés selon leur sexe et selon les catégories d'aéroports en 2016



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

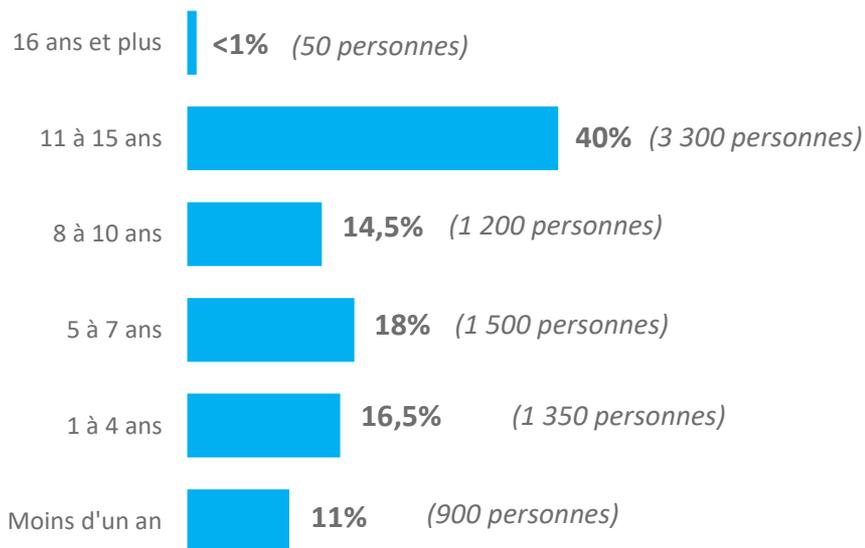
c. Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté moyenne au sein de la même entreprise continue d'augmenter et avoisine 8 ans fin 2016. Environ quatre salariés sur dix travaillent dans la même entreprise depuis plus de 10 ans.

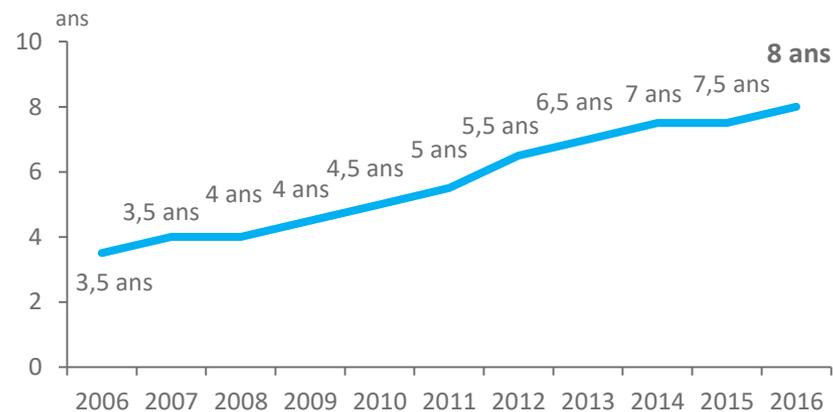
8 ans

Ancienneté moyenne dans l'entreprise en 2016

Répartition des effectifs salariés en 2016
selon l'ancienneté dans l'entreprise



Evolution de l'ancienneté des salariés



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

d. Selon l'âge des salariés

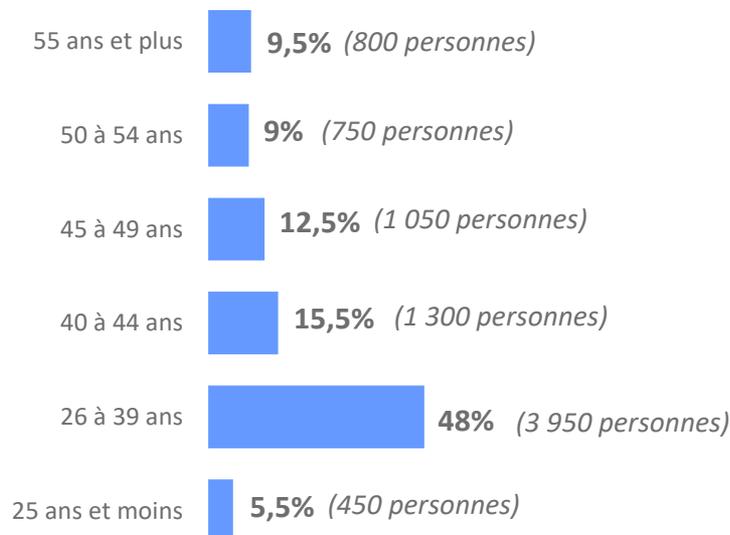
L'âge moyen progresse également et s'établit à près de 39,5 ans en 2016, soit environ six mois de plus qu'en 2015. En dix ans, cet indicateur s'est accru d'environ 6 ans.

La majorité des salariés (53,5 %) présents fin 2016 ont moins de 40 ans.

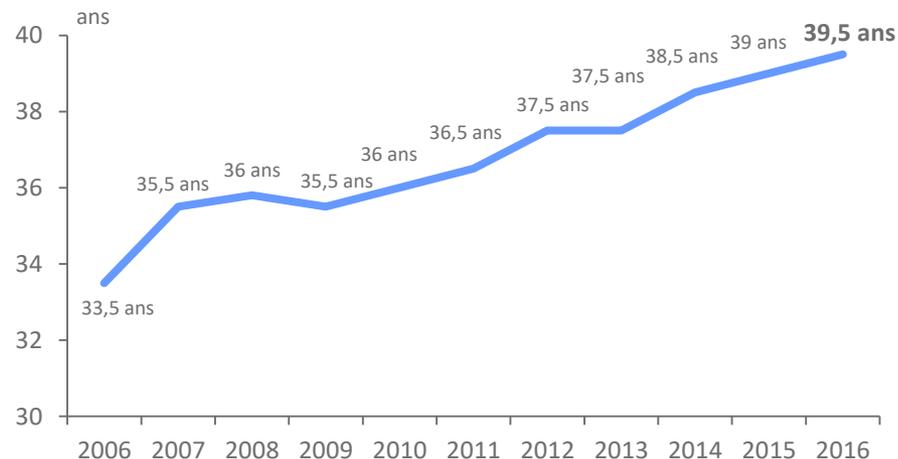
39,5 ans

Age moyen des salariés en 2016

Répartition des effectifs salariés en 2016
selon l'âge



Evolution de l'âge des salariés



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

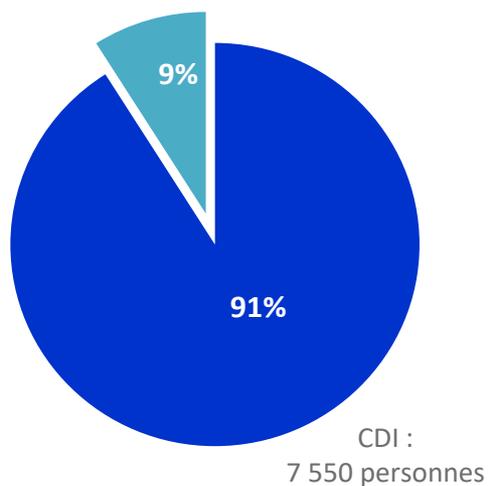
e. Selon la nature des contrats de travail

Plus de neuf salariés présents au 31 décembre 2016 sur dix détiennent un CDI.

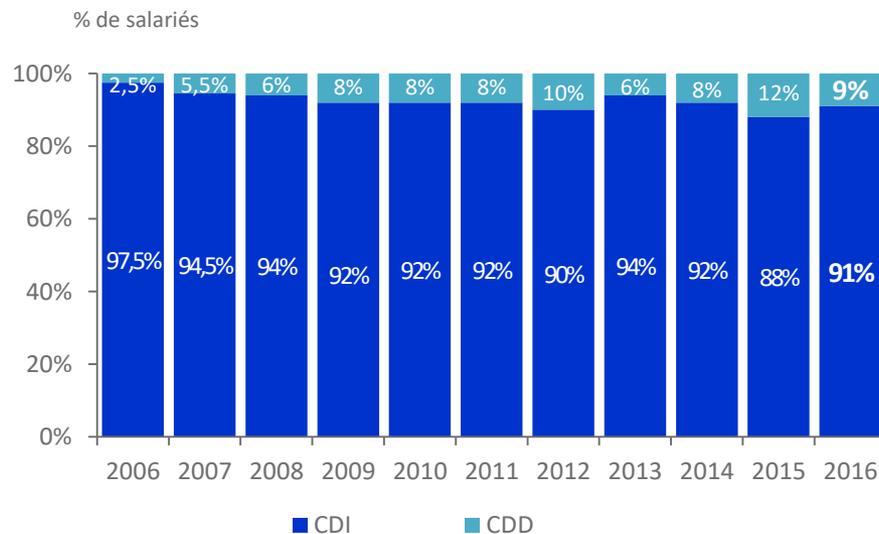
La part des CDD tend à se réduire en 2016, représentant désormais 9 % des salariés présents en fin d'année.

Répartition des effectifs salariés en 2016
selon la nature des contrats de travail

CDD : 750 personnes



Evolution de la répartition 2006-2016



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

f. Selon la catégorie professionnelle

Les opérateurs de sûreté qualifiés (coef. 160) totalisent désormais près de deux tiers des salariés présents en fin d'année 2016. Les agents d'exploitation de sûreté (coef. 150) représentent 10,5 % des effectifs.

Répartition des effectifs salariés en 2016 selon la catégorie professionnelle

	En nombre	En pourcentage	Rappel 2015
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	850	10,5 %	10 %
Profileur (coef. 160)	200	2 %	2,5 %
Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5 350	65 %	60 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	400	5 %	5 %
Coordinateur (coef. 190)	450	5 %	5 %
Chef d'équipe (coef. AM 200)	400	5 %	4,5 %
Superviseur (coef. AM 255)	100	1%	1,5 %
Non Identifié	550	6,5 %	11,5 %
Ensemble	8 300	100 %	100 %

70 salariés

Soit **0,8 %** des salariés présents au 31-12-2016

Nombre d'agents cynophiles détecteurs d'explosifs en 2016

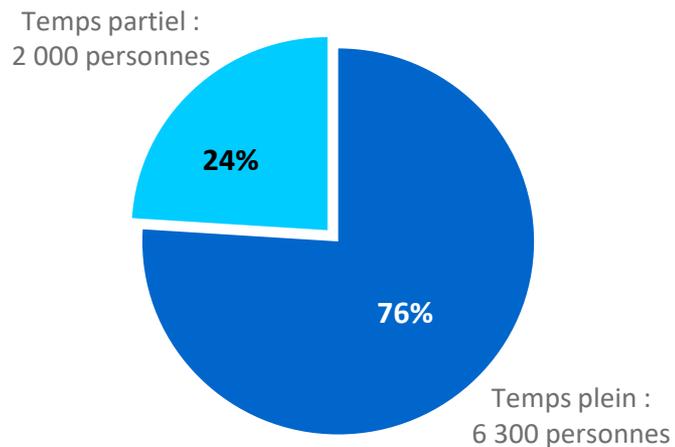
I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

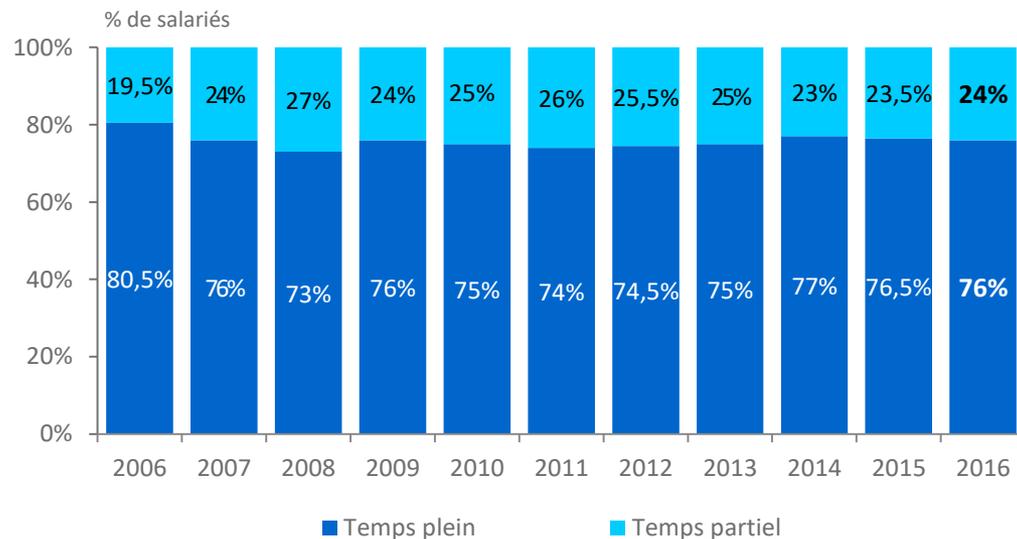
g. Selon la durée du travail

Toujours près d'un quart des salariés de la profession présents fin 2016 occupent un poste à temps partiel. Ce taux apparaît plus élevé que pour l'ensemble des entreprises de la prévention-sécurité (16 %).

Répartition des effectifs salariés en 2016
selon la durée du travail



Evolution de la répartition 2006-2016



I : Effectifs salariés

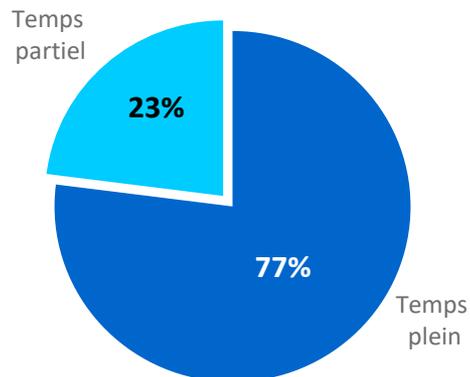
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

g. Selon la durée du travail

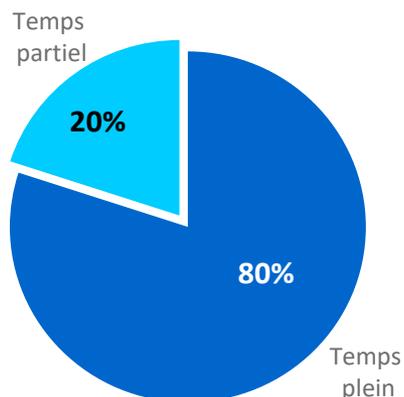
La part des salariés à temps partiel reste plus modérée au sein des aéroports des métropoles régionales.

Détail de la répartition des salariés selon la durée du travail
et selon les catégories d'aéroports en 2016

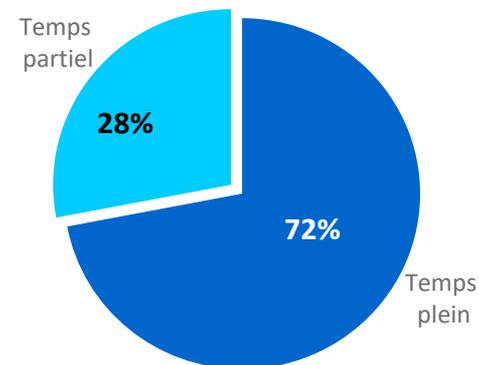
◆ Ile de France⁽¹⁾



◆ Métropoles régionales⁽²⁾



◆ Autres



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Lognes, Beauvais

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

I : Effectifs salariés

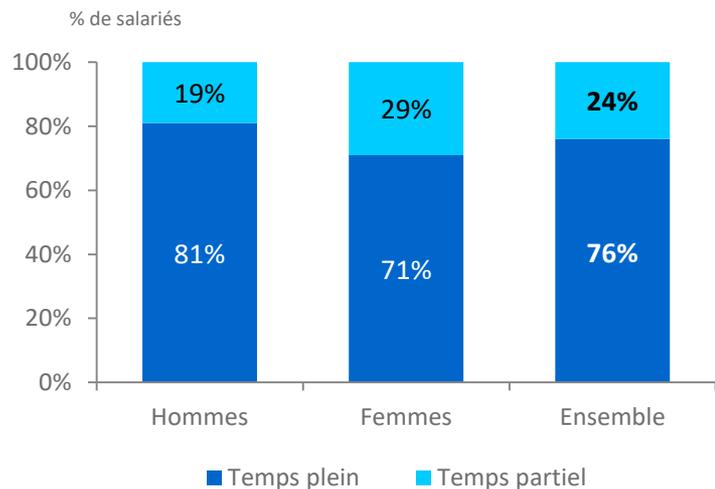
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

g. Selon la durée du travail

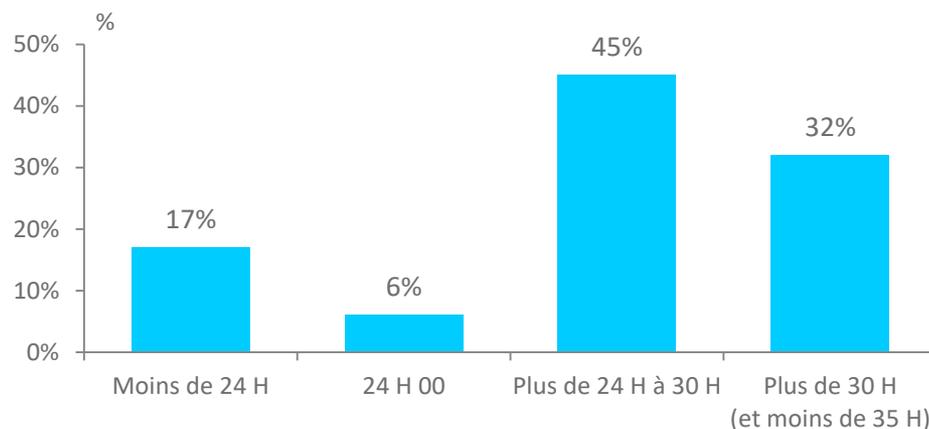
En 2016, près de trois femmes de la profession sur dix travaillent à temps partiel, soit une proportion proche de celle des femmes à temps partiel enregistrée au niveau national (30,5 % selon l'enquête emploi 2015 de l'INSEE).

La part des temps partiels est plus limitée pour les hommes de la profession (19 %), mais ce taux est très nettement supérieur à la part des hommes à temps partiel enregistrée au niveau national (8 % selon l'enquête emploi 2015 de l'INSEE).

Détail de la répartition des salariés selon la durée du travail et selon le sexe en 2016



Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



I : Effectifs salariés

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2016

g. Selon la durée du travail

Les salariés de moins de 25 ans demeurent très largement surreprésentés au niveau des temps partiels : un tiers des jeunes salariés sont à temps partiel contre 24 % pour l'ensemble des salariés.

En revanche, les salariés âgés de plus de 50 ans sont peu concernés par les temps partiels : 14 % des seniors sont à temps partiel contre 24 % pour l'ensemble des salariés.

Part des temps partiels attribuée
aux salariés de 25 ans et moins

8% (150 personnes)

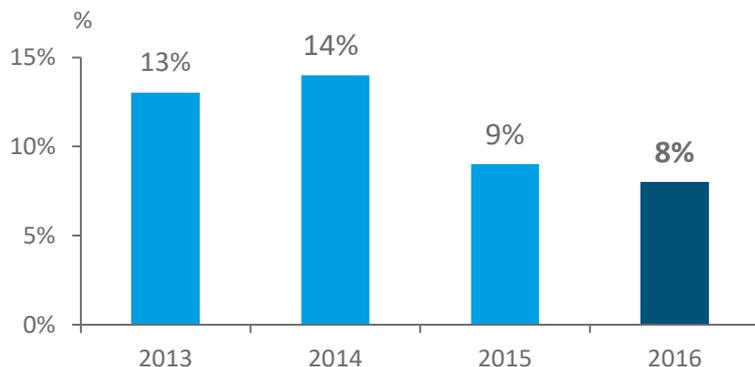
Ce qui correspond à **33 %** des
salariés âgés de 25 ans et moins

Part des temps partiels attribuée
aux salariés âgés de 50 ans et plus

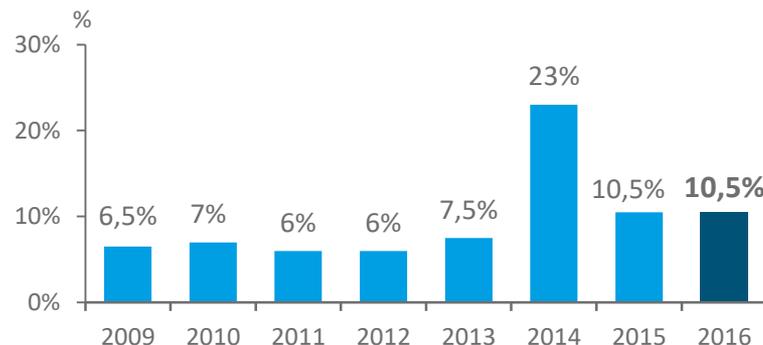
10,5% (210 personnes)

Ce qui correspond à **14 %** des
salariés âgés de 50 ans et plus

Evolution 2013-2016



Evolution 2009-2016



II : Mouvements de personnel

1. Nombre d'embauches et de départs

Le taux d'embauche s'établit à 35,5 % en 2016 (2 900 embauches), soit un taux comparable à celui enregistré en 2015.

Le taux de départs atteint 37 % en 2016 (3 050 départs).

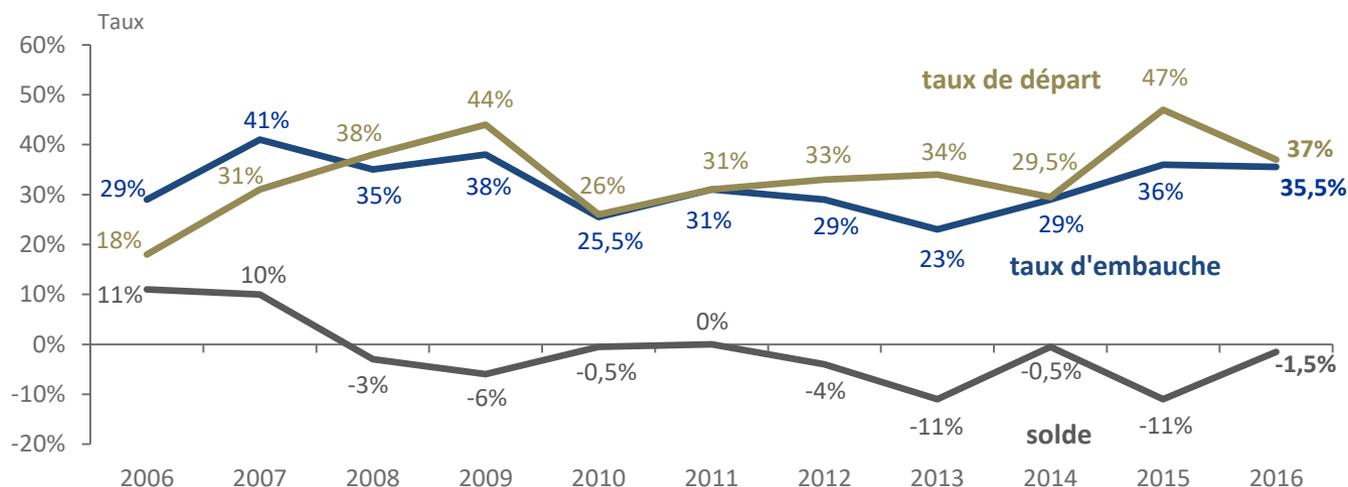
La profession compte 150 salariés de moins entre 2015 et 2016.

+ 2 900 embauches
Soit un taux d'embauche en 2016
de **35,5 %**

SOLDE = - 150 salariés

- 3 050 départs
Soit un taux de départ en 2016
de **37 %**

Evolution des mouvements de personnel 2006-2016



(1) nombre d'embauches sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

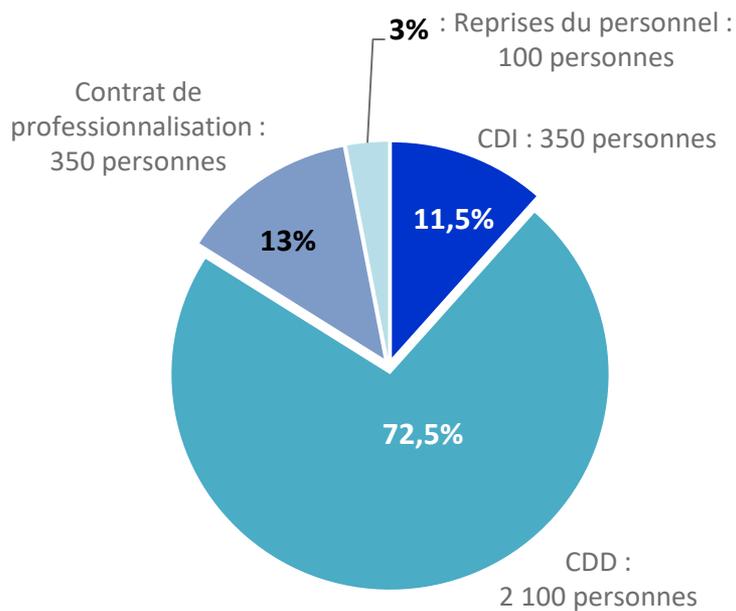
(2) nombre de départs sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

II : Mouvements de personnel

2. Nature des embauches

Environ 2 100 CDD ont été signés au cours de l'année 2016, ce qui correspond à 72,5 % des embauches.

Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail



II : Mouvements de personnel

3. Embauches des juniors et des seniors

Les salariés de moins de 26 ans représentent seulement 5,5 % des effectifs présents au 31 décembre 2016 mais totalisent près d'un tiers des embauches.

La part des seniors dans les embauches s'établit à 7,5 % en 2016, soit une légère progression comparée à 2015.

32% (930 personnes)

Soit un taux d'embauche de **200 %**

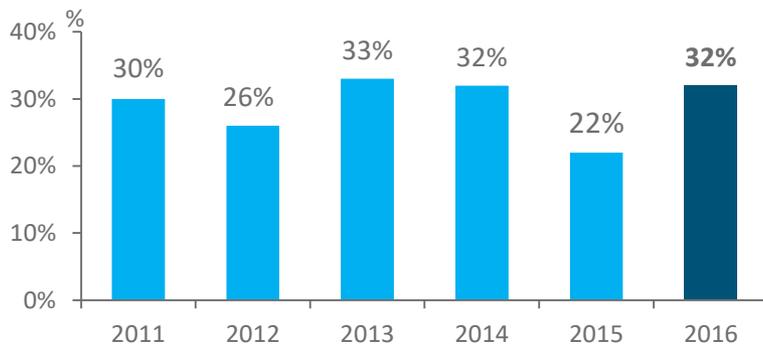
Part des salariés âgés de 25 ans et moins
dans les embauches

7,5% (220 personnes)

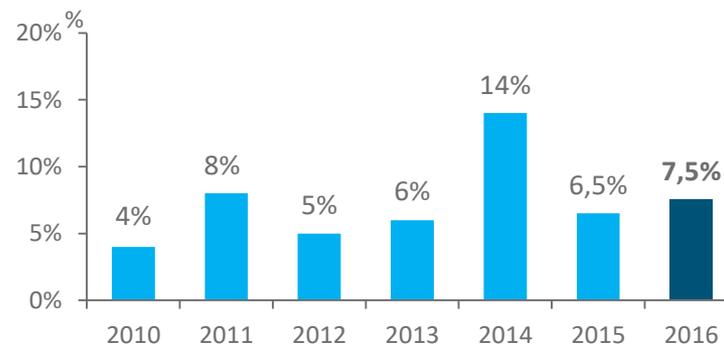
Soit un taux d'embauche de **14 %**

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
dans les embauches

Evolution 2011-2016



Evolution 2010-2016



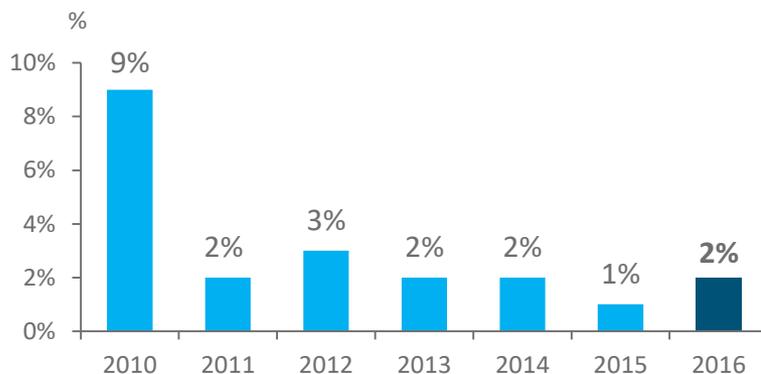
II : Mouvements de personnel

4. Transformation de CDD en CDI

Le taux de transformation de CDD en CDI reste très limité en 2016, à hauteur de 2 %.

Un peu moins d'un tiers des salariés embauchés en CDI en 2016 avaient effectué précédemment un CDD.

Taux de transformation* de CDD en CDI à l'issue du CDD



31%

Nombre de salariés embauchés en CDI en 2016
qui avaient effectué précédemment un CDD.
(rappel 2015 : 35 %)

* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

II : Mouvements de personnel

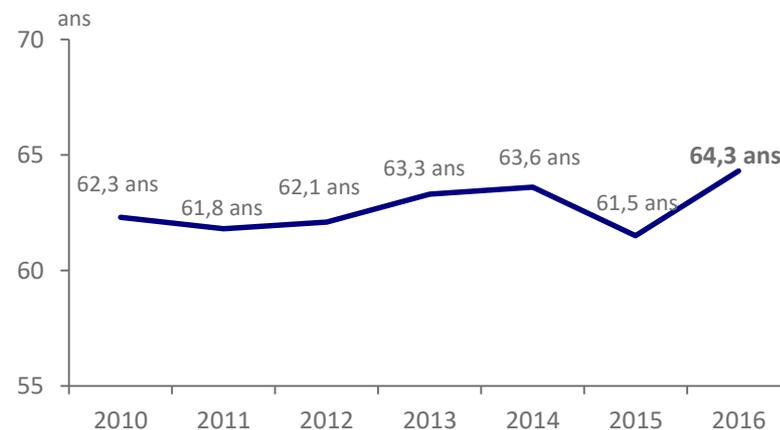
5. Motifs de départs

En liaison avec les embauches, les fins de CDD représentent 70 % des départs enregistrés au cours de l'année 2016. L'âge moyen de départ à la retraite se renforce en 2016 pour avoisiner 64,5 ans.

Répartition des départs selon les motifs

	% de départs
Fin de CDD	70 %
Transferts	8 %
Licenciements économiques	< 0,5 %
Licenciements pour motif personnel	6 %
Démissions	2 %
Rupture conventionnelle	5,5 %
Départs pendant ou à l'issue de la période d'essai	4 %
Retraite ou pré-retraite	1 %
Non identifiés	3,5 %
Ensemble	100 %

Age moyen de départ à la retraite



III : Rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

214,5 M€

Soit **52,5 %** du chiffre d'affaires total

Masse salariale brute en 2016
(hors charges sociales patronales)

105 M€

Soit **49 %** de la masse salariale brute

Charges sociales patronales* en 2016

$$\frac{\text{Masse salariale brute + charges sociales patronales}}{\text{Chiffre d'affaires}} = 78,5 \%$$

Charges sociales patronales : Il s'agit de la totalité des charges mensuelles. Cela comprend les cotisations URSSAF (qui intègrent les versements transport) les cotisations ASSEDIC, les retraites complémentaires et la prévoyance.

Toutes les charges annuelles (apprentissage, formation, construction, taxes sur les salaires et taxe professionnelle) sont exclues.

III : Rémunérations

2. Rémunérations

Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales
(hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

	Salaires mensuels bruts moyens (y compris primes soumises à charges sociales)	Part des primes soumises à charges sociales (en % du salaire mensuel)
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	2 130 €	11 %
Profileur & Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	2 200 €	21 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	2 420 €	26 %
Coordinateur (coef. 190)	2 720 €	24 %
Agent de maîtrise	3 160 €	20 %
Cadre (hors cadre dirigeant)	4 030 €	14 %

IV : Conditions de travail

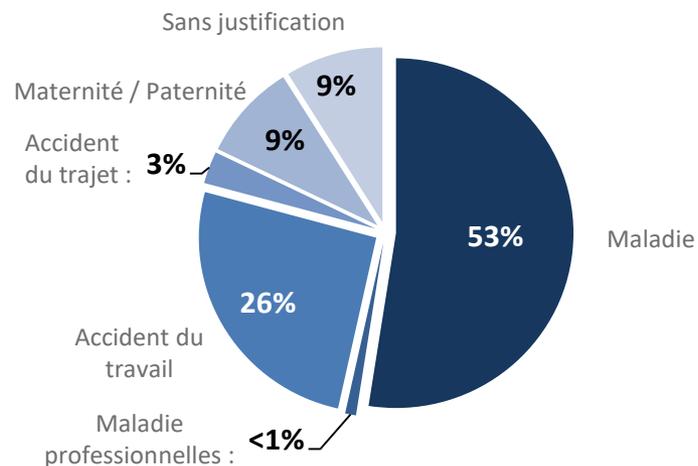
1. Absentéisme

Le nombre de jours d'absence moyen se contracte en 2016, s'établissant à 34 jours par salarié présent au 31 décembre 2016. Les arrêts maladie représentent un peu plus de la moitié des jours d'absence et les accidents du travail concentrent 26 % de ces absences.

Nombre moyen de jours d'absence
par salarié présent au 31 décembre



Répartition des absences selon les motifs



IV : Conditions de travail

2. Agressions

En 2016, une dizaine d'agressions verbales et un nombre comparable d'agressions physiques ont été enregistrés. Parmi ces agressions, moins de cinq ont fait l'objet d'une plainte.

≈ 10

agressions verbales enregistrées

≈ 10

agressions physiques enregistrées



Parmi ces agressions : < 5
ont fait l'objet d'une plainte



Synthèse

Ile de France

- **5 sites** au total dont **3 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **7** entreprises intervenant sur **1,7** sites en moyenne.
- **101,2 millions de passagers** en 2016 (54 % du trafic français)
- **272 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2016 (67 % du total)
- **5 300** salariés présents au 31 décembre 2016 (64 % du total)
 - Dont - 51 % d'hommes et 49 % de femmes
 - 77 % de temps plein et 23 % de temps partiel

Métropoles régionales

(Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse)

- **9 sites** au total dont **8 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **7** entreprises intervenant sur **1,7** sites en moyenne.
- **49,1 millions de passagers** en 2016 (26,5 % du trafic français)
- **71 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2016 (17 % du total)
- **1 450** salariés présents au 31 décembre 2016 (17,5 % du total)
 - Dont - 57 % d'hommes et 43 % de femmes
 - 80 % de temps plein et 20 % de temps partiel

Autres sites français *(y compris les DOM TOM)*

- **211 sites** au total dont **133 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **14** entreprises intervenant sur **2,2** sites en moyenne.
- **36,1 millions de passagers** en 2016 (19,5 % du trafic français)
- **65 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2016 (16 % du total)
- **1 550** salariés présents au 31 décembre 2016 (18,5 % du total)
 - Dont - 62 % d'hommes et 38 % de femmes
 - 72 % de temps plein et 28 % de temps partiel



Les chiffres qui comptent